



14ème législature

Question N° : 69657	De Mme Virginie Duby-Muller (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >matériels	Analyse > tablette numérique. élèves. généralisation. financement.
Question publiée au JO le : 25/11/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Même si l'on peut se réjouir que la question du numérique à l'école ait été abordée par le Président de la République lors de sa dernière allocution ; Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les suites concrètes qui seront données à l'annonce présidentielle de la distribution de 800 000 tablettes numériques pour les élèves de cinquième à la rentrée 2016. Il semblerait, en effet, que des expériences similaires : 500 ordinateurs dans la Nièvre dès 1993, et plus de deux ans plus tard pour tous les établissements scolaires, jusqu'à l'opération « Ordicolège » menée depuis 2010 par le Président de la République dans son département de Corrèze, n'aient pas obtenues les résultats escomptés. Aussi elle lui demande si un bilan de ces actions précédentes existe et s'il est public. Par ailleurs, sachant, comme le Conseil numérique le répète, que distribuer du matériel sans formation approfondie des enseignants et sans programmes adaptés, présente le risque de transformer les outils informatiques en gadgets voire en jouets, elle lui demande comment elle compte remédier à cet écueil. Enfin, alors que pour 800 000 tablettes en 2016 - et 3,3 millions d'ici à 5 ans - on parle d'un coût de 2 milliards à 3 milliards d'euros, elle souhaiterait savoir comment les collectivités locales déjà exsangues vont pouvoir assumer ce nouvel investissement à 80 % et sinon qui en assurera le financement.